

Trémoins Info – Mars 2014

Elections Municipales 2014 : Point Important !

Nous vous rappelons que les nouvelles dispositions légales imposent à tous les électeurs désirant participer aux prochains scrutins des 23 et 30 mars prochains de présenter **une pièce d'identité parmi celles figurant dans la liste suivante** :

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Carte d'identité d' élu local avec photographie,
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie,
- Carte vitale avec photographie,
- Carte de combattant de couleur chamois ou tricolore,
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par la SNCF,
- Permis de conduite,
- Permis de chasser avec photographie,
- Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969,
- Récépissé valant justificatif de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du 7^{ème} alinéa de l'article 138 du code de procédure pénale.



La liste est longue, puisqu'elle réunit 14 possibilités différentes : chacun doit donc pouvoir se munir d'un document justificatif et le présenter le jour du scrutin : il suffit de ne pas l'oublier !!!

Du nouveau du côté des Blauches :

Le Comité des Fêtes « Les Blauches » a tenu son assemblée générale le vendredi 28 février dernier. Après avoir dressé le bilan de l'année 2013 et rappelé les 5 animations organisées tout au long de l'année (après-midi bricolage pour les enfants en avril, marche populaire en juin, paëlla géante le 13 juillet, vide grenier début septembre et concert « Double Croche » fin septembre), le bureau sortant a insisté sur la bonne santé financière de l'association (le résultat de l'exercice est positif de 577,33 €) et le nombre d'adhérents actuellement de 40.



Pour l'année 2014, les dates suivantes doivent absolument être marquées sur vos agendas :

- Carnaval pour les enfants : il vient d'avoir lieu ce 07/03/2014,
- Soirée jeux de société le 26/04/2014 : vous aurez des détails très prochainement sur le déroulement de ce prochain rendez-vous,
- Marche populaire le 18/05/2014,
- Fête des associations le 05/07/2014,
- Vide-grenier le 07/09/2014.

Au-delà de ces bonnes nouvelles, sachez que le Comité des Fêtes reste ouvert à tous ceux et celles qui désirent venir participer, ne serait-ce que ponctuellement, à l'organisation matérielle des manifestations, et ainsi apporter leur soutien effectif à l'ensemble des bénévoles qui font vivre cette association dynamique. Le tout dans une bonne humeur indéfectible !!!

Du neuf aussi du côté des Vergers de Trémoins :



La saison d'agnelage vient de démarrer ce samedi 8 mars, avec l'arrivée peu après 18h00 des deux premiers agneaux. La maman et les petits se portent bien ! Pour la petite histoire, il s'agit donc du frère et de la sœur de la mascotte Jeannette... Une belle lignée en perspective !

Pour le reste, ce samedi 15 mars, une séance de taille sera organisée à partir de 9h00, sous le contrôle avisé de nos amis de l'association « **La Sauvegarde de Fruitiers de Bavans** ».

Trois bonnes raisons pour participer à cette matinée instructive : parfaire ses connaissances de la taille des fruitiers (ou débiter tout simplement...), venir découvrir

les tout nouveaux habitants de la bergerie (cette semaine doit voir un nouveau « boum » de la population ovine des vergers...), et passer un bon moment qui sera clôturé par le verre de l'amitié offert par le Président !

Le Carnaval de Trémoins :

Certes, on est encore loin du Carnaval de Dunkerque, ou de celui de Nice...

Mais l'ambiance était de mise vendredi 7 mars pour cet après-midi déguisé avec 25 enfants participants, sans compter parents et grands-parents qui avaient aussi passé le costume approprié à pareille circonstance !

Après une balade dans les rues du village, à la rencontre des habitants qui ont voté pour le plus beau déguisement dans chaque catégorie, la remise des récompenses et le goûter qui ont suivi se sont déroulés à la Récré (qui porte décidément bien son nom !).



Forêt communale : Nettoyage parcelle 22 :

La parcelle 22 a fait l'objet de travaux forestiers la saison passée, et il reste au sol des bois qui peuvent être exploités. Toute personne intéressée doit se manifester auprès de la secrétaire de mairie ou auprès du 2^{ème} adjoint pour la distribution de lot. Cette distribution sera gratuite. Le délai d'inscription est fixé au 22 mars 2014, pour une réalisation qui devra être terminée le 30 juin 2014 au plus tard.

Retrouvez toutes les informations concernant le village, les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal, etc... sur notre site internet :

www.tremoins.com